

# COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JANVIER 2016

## La vitesse excessive préoccupe toujours les élus

Présents : Roger FENET, Claude GUY, Claude BRENDEL, Jean-Marie DAVI, Sophie CHAPUIS, Jeannine MASNADA, Bernard JANODY, Marie-Christine CHANEL, Laurent TISSOT, Sabine RUY, Claire-Marie VAILLOUD-DAUMAS, Pascal GROSBON, Bruno BOUILLOUX, Magali PERNELET.

Excusé : Jean-Louis GENTET.

Secrétaire de séance : Pascal GROSBON.

Après ouverture de la séance, le conseil municipal a approuvé le compte-rendu de la séance du décembre après des précisions concernant le choix d'un nouveau fournisseur pour l'électricité à la salle des fêtes, puis a procédé à l'examen des questions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

### Communauté de communes Bresse Dombes Sud-Revermont

Le conseil municipal a entendu le compte rendu de la réunion du conseil communautaire du 15 décembre :

- Environnement :

. Les nouveaux tarifs de la redevance incitative, applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2016, ont été approuvés : part fixe 95,34 € HT, levée : 0,935 € HT, pesée : 0,261€ HT.

. La cotisation versée à ORGANOM passe de 4,80 € à 6,80 € pour l'année 2016. Cette cotisation augmentera de 1 € par an jusqu'à une somme d'environ 10 €. Le prix de traitement des déchets passe de 108 € à 112 € la tonne.

- Après vote à bulletins secrets, le conseil communautaire, à 13 voix pour, 8 contre et 2 blancs, a approuvé le projet de schéma départemental de coopération intercommunale proposé par le Préfet.

Ecole de musique communautaire : lors de la réunion du conseil d'administration du 6 janvier dernier, il a été rappelé que le coût de revient moyen d'un élève en apprentissage à l'école de musique s'élève à 750 €, financé à 55 % par la participation des parents.

Un week-end musical sera organisé à Druillat les 30 et 31 janvier.

Le conseil municipal a été informé par l'AJC (centre de loisirs de Certines) que le Conseil Départemental a décidé de ne pas reconduire l'aide financière de 2,70 € par jour et par enfant accordée précédemment (ce qui représentait environ 17 000 € pour l'année scolaire 2014/2015). Le conseil décide d'adresser un courrier au Conseil Départemental pour lui notifier son mécontentement.

### Commission scolaire

Une nouvelle employée de vie scolaire (Mme Nathalie BEGUET LOTH) assiste la directrice depuis le 4 janvier.

Concernant les TAP (Temps d'Activités Périscolaires), cinq activités auront lieu pendant la période de janvier à février (ateliers scientifiques, activités créatives, sports de ballon, éveil musical et culture allemande). 49 enfants sont inscrits. 10 enfants profiteront de l'aide aux devoirs proposée dans le cadre de la garderie le lundi soir.

### Commission information communication

De multiples retours positifs sur le magazine 2015 récemment distribué dans les foyers ont été signalés. La commission proposera à la prochaine réunion de conseil une convention à passer avec le lycée Lalande pour la réalisation de la vidéo de présentation de la commune. Un des prochains dossiers pris en main par la commission sera la création d'un nouveau plan de la commune.

## **Commission voirie**

Le radar pédagogique a récemment été installé Route de la Vavrette, au même emplacement qu'en juin 2015. Le but est de vérifier si les automobilistes ont pris en compte l'agrandissement de la zone 30 et la présence nouvelle d'un passage piéton.

Concernant l'emplacement précédent (Route de Salles à l'entrée du village), les chiffres font apparaître que dans le sens Salles / Tossiat, une moyenne de 597 véhicules / jour a été enregistrée. Seulement 27 % des usagers respectent la limitation de vitesse. 63 % roulent entre 50 et 70 km/h. Dans le sens Tossiat / Salles, la moyenne de véhicules / jour est à 754. 12 % des usagers respectent la limitation, 67 % roulent entre 50 et 70 km/h.

## **Commission association**

Le responsable de la commission a assisté à l'assemblée générale du comité des fêtes courant décembre. Le comité a pour but d' « apporter son concours à toutes les fêtes de bienfaisance et aux manifestations organisées par les sociétés locales ».

Les deux chapiteaux sont sortis 51 fois en 2015. La première utilisation par les associations locales est gratuite. Les revenus du comité proviennent du repas tartiflette (en 2016, le 6 février), du repas champêtre du 13 juillet et de la location de matériel. Le comité compte sur le soutien des associations locales pour pérenniser ces manifestations.

## **Commission bâtiment / Urbanisme**

Les travaux de rénovation thermique du bâtiment de l'ancienne poste sont désormais terminés. Après un rafraîchissement de certaines peintures intérieures (notamment la cuisine) et la réalisation des diagnostics obligatoires, le logement pourra être proposé à la location.

La commission est invitée à réfléchir au problème du stationnement dans le centre du village et des règles imposées par le plan local d'urbanisme.

## **Commission environnement / développement durable**

La commission va travailler sur l'idée de réaliser dans les quartiers des épouvantails avec des objets recyclés afin de les exposer durant la semaine culturelle de la communauté de communes.

## **Urbanisme**

Le conseil a pris connaissance des dossiers d'urbanisme déposés depuis la dernière réunion à savoir : Permis de construire : Christian PERRAT pour la réhabilitation d'un logement chemin de la Bouvatière, Franck PONTET pour l'extension d'un bâtiment chemin des Teppes, Jean-Claude CREUZET pour la construction d'une maison d'habitation chemin du Colombier, et la SCI SKAC pour la construction d'un entrepôt route de la Vavrette.

Déclarations préalables : Marie-Claude RANDU pour une division de terrain route de la Vavrette et la Communauté de communes BDSR pour la modification de l'aspect extérieur de la Biscuiterie Gaudélices allée de la Léchère.

Il a également pris connaissance des déclarations d'intention d'aliéner reçues.

## **Questions diverses**

Le conseil a également :

- fixé le loyer annuel 2016 du presbytère à 929,76 €, conformément à l'évolution de l'indice de référence des loyers.
- fixé le loyer du logement de la Poste à 690 € à compter du 1<sup>er</sup> février 2016.
- accepté la signature d'une convention annuelle avec la SPA pour la capture et l'enlèvement des animaux (0,32 € par habitant).
- été informé de la tenue d'un comité consultatif et du recrutement de deux nouveaux jeunes à la compagnie de sapeurs-pompiers (Mathias CHARVET et Lucas COLPO).
- été informé de la tenue de la réunion annuelle de bilan du comité de fleurissement et des projets pour l'année à venir.
- pris connaissance d'un état de l'INSEE qui fixe la population communale à 1 395 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Le prochain recensement général aura lieu en 2018.
- été informé de la réception d'une lettre de vœux de Mme le Maire d'Hackenheim, qui remercie la commune pour l'invitation aux festivités organisées à Tossiat en 2017 pour célébrer les 25 ans de la signature de la charte de jumelage. L'assemblée générale du comité de jumelage Allemagne aura lieu le 29 janvier prochain. Si aucun volontaire n'est trouvé d'ici là pour compléter le bureau, le comité devra être dissous et la commission municipale reprendra l'organisation des échanges.
- pris connaissance des statistiques de l'évolution de la délinquance délivrées par les services de la gendarmerie lors d'une réunion organisée le 17 décembre à Jujurieux à destination des conseillers municipaux du secteur : le problème de cambriolages chez les particuliers se stabilise alors que les petits commerces voient la délinquance augmenter.
- l'association Ain'Pacte organise comme chaque année le festival du film étranger. Un film sera projeté à la salle des fêtes de Tossiat le vendredi 12 février à 19h00.

Séance levée à 22h45

Prochain conseil le jeudi 4 février à 20h00